

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de L'Estuaire, tenue le 25 novembre 2020 en visioconférence.

SONT PRÉSENTS:

- Madame Suzie Roy, présidente
- Monsieur Michel Savard, directeur du Centre de formation professionnelle de l'Estuaire
- Madame Marjorie Lebreux, conseillère pédagogique
- Monsieur Dave Breton, enseignant
- Monsieur Bernard Tremblay, technicien
- Monsieur Claude Gamache, enseignant
- Madame Nancy Lebreux, entreprise
- Madame Ann Miller, membre socio-économique

Public :

- Madame Brigitte Cimon, directrice adjointe

Formant quorum sous la présidence de madame Suzie Roy.

EST ABSENT : Monsieur Guillaume Demers, entreprise

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte à 19h05

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Mot de bienvenue de la présidente ;
2. Mot de la direction et faits saillants ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du Procès-verbal du 7 octobre 2020 ;
5. Rapport annuel et financiers 2019-2020 ;
6. Suivi du projet éducatif ;
7. Services complémentaires ;
8. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;
9. Nouvelle cohorte de préposée aux bénéficiaires ;
10. Comité de promotion de la formation professionnelle ;
11. Fermeture éventuelle des établissements ;
12. Varia :
 - a) _____
 - b) _____
 - c) _____
13. Période de questions ;
14. Fin de la rencontre.

1. Mot de bienvenue de la présidente

Madame Suzie Roy remercie tout le monde pour leur présence.

2. Mot de la direction et faits saillants

Monsieur Michel Savard fait la gestion des imprévues en ces temps difficiles. Aucun cas de Covid-19 jusqu'à ce jour. Il faut rester pro-actif dans la gestion de la pandémie.

Les élèves de la formation de préposés vont en stage dans les établissements de santé. Il faut donc être prudents afin de ne pas répandre la Covid-19.

Monsieur Savard fait part des directives au niveau de la fermeture des fêtes pour la formation professionnelle.

05-CE-2020-2021

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Roy fait la lecture de l'ordre du jour.

En varia, un sujet est ajouté :

-autorisation ministérielle pour de nouveaux programmes.

Madame Marjorie Lebreux propose l'adoption de l'ordre du jour.

06-CE-2020-2021

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 octobre 2020 ;

L'adoption du procès-verbal est proposée par Madame Nancy Lebreux.

Point de précision sur les rencontres en Zoom. Les directives de la Santé publique mentionnent que les rencontres peuvent se faire en présence aux deux pôles (Baie-Comeau – Forestville) tel que prévu au calendrier et si les conditions routières s'avèrent difficile en février prochain, la réunion pourra se faire avec la plateforme Zoom.

5. Rapport annuel et financiers 2019-2020

Madame Roy précise qu'à chaque année financière le rapport financier est présenté au conseil à la réunion de novembre et en février de l'année suivante, le rapport annuel de l'établissement y est présenté.

En formation professionnelle, le centre est payé à la sanction. Le ministère compensera les pertes d'ETP en raison de l'arrêt du mois de mars 2020 dû à la pandémie. Donc, pour chaque option, un historique a été fait sur ce qui aurait dû se réaliser et sur l'état de la situation par projets.

On note une diminution de 6,8 % dans les statistiques provinciales alors que l'on observe une augmentation de 23 % au Centre.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2020

Monsieur Savard présentera un état de la situation au ministère afin de justifier la compensation.

6. Suivi du projet éducatif

Mesdames Brigitte Cimon et Marjorie LeBreux présentent le suivi des projets.

-Favoriser l'enseignement explicite
-Développer des incitatifs pour susciter la motivation
-2^e questionnaire après les fêtes
-Ateliers de présentation de la FP en lien avec la tournée promotionnelle

- Formation sur Teams pour faciliter la formation à distance
- Conférence de Hervé Boudreault
- Atelier « Journée de golf »
- Santé et sécurité : réunion avec le Pavillon des rives et des Baies (électromécanique – mécanique industrielle). Il y aura un réaménagement pour être conforme et faire comprendre aux élèves que les EPI font partis des consignes de SST. On vise une période d'adaptation jusqu'en mai 2021.

7. Services complémentaires

Madame Suzie Roy présente les services complémentaires aux élèves aux membres du Conseil. Michel Savard apporte des précisions sur le document « Services complémentaires » pour chacun des postes.

Présentement, l'offre de service est bien structurée et il y a une bonne synergie d'équipe.

8. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Loi 40, la formation professionnelle doit se doter d'un plan de lutte et le Conseil d'établissement doit adopter ce plan, voir à son évaluation et à son actualisation annuelle.

Madame Danielle Ouellet sera en support pour l'élaboration du plan. Un comité sera mis en place pour faire un portrait de la situation et la rédaction sera en 9 éléments.

La date limite pour produire ce plan est le 30 juin 2021.

9. Nouvelle cohorte de préposée aux bénéficiaires

Deux cohortes ont terminé (29 élèves). Le recrutement des élèves a été fait par le CISSS.

La 3e cohortes de 12 élèves devrait commencer leur stage dans le prochains jours.

Un DEP régulier est aussi débuté. 11 élèves dans ce groupe. Le projet d'autobus fonctionne très bien, est apprécié des élèves et favorise la rétention de ceux-ci au programme.

10. Comité de promotion de la formation professionnelle

Le comité pour la promotion – valorisation de la formation professionnelle prépare un atelier en Zoom pour tous les élèves de la Côte-Nord (secondaires 3-4-5-fms-gem).

Des capsules vidéo seront produites :

- un entrepreneur – métier visé
- élève de la formation visée
- enseignant au programme

L'option cinéma de la Polyvalente des Baies sera mis à contribution.

Le deuxième volet sera de prendre chacun des programmes afin de faire un état de la situation de l'option.

11. Fermeture éventuelle des établissements

Monsieur Michel Savard clarifie les particularités de la formation professionnelle sur l'utilisation de la technologie en temps de pandémie. Les établissements seront fermés du 17 décembre 2020 au 10 janvier 2021.

Exceptions : Les élèves en stage peuvent poursuivre leur formation. Les activités extérieures restent permises.

Pour l'enseignement individualisé, les plans de travail sont à revoir avec les arrêts éventuels.

12. Varia

- a) Autorisation nouveaux programmes :
 - Forage au diamant (mai 2021)
 - Forage et dynamitage (septembre 2021)

D'autres intentions de demandes pour les programmes suivants :

- Charpenterie-menuiserie
- Entretien général d'immeubles
- Revêtement de toitures

Il s'agit de métiers en pénurie de main d'œuvre.

13. Période de questions**14. Fin de la rencontre**

La fin de la rencontre est proposée par monsieur Claude Gamache. La séance est levée à 20h46.

Présidente

Directeur